

DÉCISION DU MAIRE

Décision N° 160-2024	MOYENS GENEVAUX MARCHES PUBLICS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE <i>Marché n°2023-09 de maîtrise d'œuvre visant à l'aménagement de la Route de la Dourie</i> <ul style="list-style-type: none">▪ <i>Avenant de transfert concernant le marché n° 2023-09 confié à la société SAS SETUR (35)</i>
-------------------------	--

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2024, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la Décision n° 63-2023 en date du 6 juin 2023, attribuant le marché de maîtrise d'œuvre, à la société SAS SETUR, 16 rue de la croix aux potiers, 35131 CHARTRES DE BRETAGNE ;

Vu le courrier de la société SAS SETUR, en date du 4 Novembre 2024, nous informant de la fusion-absorption de la société SAS SETUR par l'entreprise VIATEC ECO SAS ;

CONSIDERANT la nécessité de transférer le marché public de maîtrise d'œuvre visant à l'aménagement de la Route de la Dourie, à la société VIATEC ECO SAS, 31 rue Mazenod, 69003 LYON ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

- Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un avenant de transfert des droits et des obligations du marché public de maîtrise d'œuvre visant l'aménagement de la Route de la Dourie, de la société SAS SETUR, à la société VIATEC ECO SAS, 31 rue Mazenod, 69003 LYON.
- Article 2. **CHARGE** le Pôle "Moyens Généraux", le Pôle "Services Techniques", Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable du vignoble de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.
- Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 9 décembre 2024

Par délégation du Conseil Municipal,
Laurence LUNEAU
Maire

Décision transmise à la Préfecture
le **24 DEC. 2024**

Affichée
le **30 DEC. 2024**

